



PRIGONRIEUX

Lettre d'information n°2 du 21 Avril 2020

www.ville-prignonrieux.fr 05.53.61.55.55
mairie@ville-prignonrieux.fr

Du fait du prolongement de l'état d'urgence sanitaire, la nouvelle municipalité a décidé de communiquer plus régulièrement dans le cadre d'une lettre d'information rédigée par les élus et distribuée par les services de la Ville.

En attendant la tenue du premier conseil municipal et la mise en place du Maire, des adjoints et des conseillers, les nouveaux élus se sont mis au travail afin de répondre à vos attentes. Une fois la réorganisation des services municipaux mise en œuvre sur ce premier mois de confinement, plusieurs dossiers sont déjà à l'étude : busage de la place, travaux d'aménagement du RD32, prise de connaissance des permis de construire en cours, organisation des rentrées scolaires, prise de contact auprès des personnes fragiles, préparation de la reprise du travail de l'ensemble des agents en toute sécurité, préparation de la sortie du confinement.

Un entretien téléphonique avec certaines entreprises prigontines a été réalisé afin de recenser leurs besoins et présenter les aides de la CAB et de la Région. Pour celles qui le souhaitent et qui n'ont pas encore été contactées, il est possible de répondre à notre questionnaire présent sur le site de la ville en envoyant vos réponses à mairie@ville-prignonrieux.fr

Enfin, vous trouverez en dernière page un patron de masque tissu à réaliser vous-même. A ce jour, la municipalité travaille à la fourniture de masque à la population lors du déconfinement.

LE MARCHÉ



Le marché du dimanche est maintenu de 7h30 à 13h et accueille de nouveaux commerçants.

Outre les habitués (éleveur de volailles, plats asiatiques, huitres et traiteur), vous découvrirez un fromager, un producteur de fraises et un maraîcher.

Afin de respecter les gestes barrières et les distanciations, chaque commerçant met en œuvre les mesures nécessaires de sécurité.

Vous pouvez ainsi faire vos courses sur votre marché et permettre aux commerçants, ambulants ou non, de maintenir leur activité.

VIGILANCE ET SOLIDARITÉ

Nous tenons à vous rappeler que l'équipe municipale est à votre écoute. Pour optimiser cette vigilance et cette solidarité, vérifiez que :

OUI, vous êtes bien inscrit(e) sur la liste du Plan canicule dès lors les agents peuvent vous contacter régulièrement.

NON, vous n'êtes pas inscrit(e) sur cette liste ou si vous avez un doute, alors contactez-nous au 05.53.61.55.55. Lors de la prochaine campagne d'appel, nous pourrons ainsi vous contacter afin de prendre de vos nouvelles et répondre à vos éventuelles demandes.

N'hésitez pas ! Cette démarche est très importante pour vous et pour nous. Restez vigilants et prenez soin de vous ...

L'ÉPIDÉMIE N'EST PAS FINIE, RESPECTEZ LE CONFINEMENT, RESTEZ CHEZ VOUS !

ZOOM SUR L'ASSOCIATION QUESTION DE CULTURE



Association à but non lucratif, basée au 39 Bis rue Renaudat à Prigonrieux, Question de Culture développe des actions d'accompagnement vers l'emploi.

Le Jardin Prigontin est le support historique de Question de Culture qui a également mis sur pied la Recyclerie Bergeracoise.

L'objectif de l'association est d'aider les personnes éloignées de l'emploi à retrouver une situation digne grâce aux valeurs de l'économie sociale et solidaire. Le jardin prigontin s'insère donc sur une voie de production de légumes biologiques afin de proposer une meilleure alimentation sur son territoire.

Le maraîchage biologique est l'une des activités support de l'association sous la forme de paniers hebdomadaires de légumes prigontins pour les adhérents de l'association.

Pour recevoir ces paniers, il faut être adhérent à Question de Culture (1€/ an), choisir son lieu de livraison ou récupérer son panier directement sur le jardin.

Chaque semaine, vous aurez un panier composé d'environ 4kg de légumes de saison soit 50 paniers de légumes Bio par an. Tarifs : 30 € par mois ce qui représente environ 7 € le panier hebdomadaire.

Contact au 06.33.07.10.42 pendant la période de confinement.



ENFANCE / JEUNESSE

- Les vacances de Pâques débutent, seul le centre de loisirs de Toutifaut à Bergerac accueille les enfants du personnel prioritaire. Les inscriptions se font au : 05.53.57.00.52
- Début Avril, la nouvelle municipalité a lancé un sondage par mail auprès de toutes les familles des enfants inscrits dans les écoles de la commune sur la continuité ou non des Temps d'Activité Périscolaire (TAP). Près de 70% des parents ont participé à ce sondage. 60,94% d'entre eux se sont prononcés en faveur de l'arrêt des TAP. Il appartient dorénavant au conseil municipal de valider ce choix ce qui impliquera un retour à la semaine de 4 jours d'école (lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h30-11h30 / 13h30-16h30).
- Les inscriptions scolaires pour l'année scolaire 2020-2021 sont ouvertes jusqu'au 31 mai. La fiche d'inscription est téléchargeable sur le site de la commune www.ville-prigonrieux.fr ou disponible en version papier devant la mairie. Après instruction de votre demande, un courrier vous sera ensuite adressé début juin.
- Depuis l'annonce d'un éventuel déconfinement le 11 mai, la municipalité est en relation avec l'inspection académique afin de préparer un retour des enfants en toute sécurité dans les écoles et les accueils périscolaires. Nous informerons prochainement les familles sur les modalités de mise en œuvre.

INFORMATIONS UTILES

DÉCHETS VERTS :

En cette période de confinement, les déchetteries du Bergeracois sont toujours fermées au public.

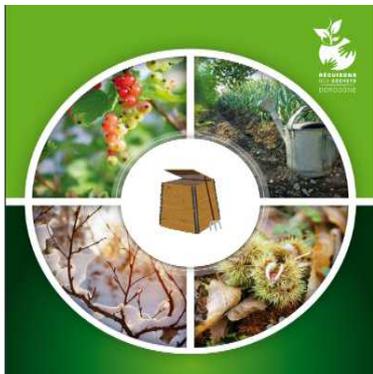
De ce fait, beaucoup d'entre vous sont amenés à stocker les déchets verts. C'est pourquoi, la nouvelle équipe municipale a décidé de mettre en place un service exceptionnel de collecte. Il ne s'agit uniquement que de déchets verts et d'un volume n'excédant pas 1m3 par famille et par semaine. Ce service est gratuit jusqu'à la fin du confinement.

Pour cela, vous êtes invités à téléphoner à la mairie au 05.53.61.55.55. La collecte se fera les lundi matin et mercredi après-midi, selon les rendez-vous qui vous seront fixés par les agents.

Nous vous rappelons que la tonte n'est pas autorisée les dimanches et jours fériés sauf de 10h à midi. Le service technique étant actuellement en effectif réduit, il est demandé aux riverains d'entretenir les trottoirs et accotements devant chez eux. Le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année sauf dérogation.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à consulter le site de la ville www.ville-prignonrieux.fr l'onglet citoyenneté, sécurité.

OPÉRATION COMPOSTEURS du SMD3 :



Le SMD3, par l'intermédiaire de la CAB, vous propose d'acheter un composteur et son bio seau (10€ le composteur de 300 litres et 20 € celui de 600 litres).

Vous pouvez les retirer au P'tit local fermier à Creysse après l'avoir réservé par téléphone au 05.53.23.43.95 ou par mail contact@lacab.fr. Le paiement se fera à réception de facture.

Si vous êtes intéressés et que vous ne pouvez pas vous déplacer, appelez la mairie au 05.53.61.55.55 qui se chargera des démarches.

Objectifs :

- Réduire le tonnage des ordures ménagères ;
- Préserver la santé des agents qui collectent nos déchets ;
- Faire un geste pour la planète.

AUTRES INFORMATIONS :

Il n'y a plus de timbre-poste en vente sur Prignonrieux. La municipalité fait le nécessaire pour que le bureau de poste puisse rouvrir dans les meilleurs délais. Dans l'intervalle, vous pouvez imprimer vos timbres sur le site www.laposte.fr ou acheter des enveloppes prépayées.

Le Tabac/Presse a modifié ses horaires, il n'est plus ouvert les après-midi du lundi au jeudi ;

Les viticulteurs de Prignonrieux vendent toujours à la propriété durant cette période de confinement, certains d'entre eux livrent. Contactez-les pour acheter du vin : Domaine de Brousse (06.83.52.51.21) ; Domaine de la Cardinole (06.72.90.59.68) ; Château Combrillac (06.30.74.44.92) ; Domaine de Coutancie (06.72.70.55.76) ; Château Montplaisir (06.81.05.69.64) ; Château Peyrel (06.07.27.59.65) ; Château La Tour des Marches (06.12.03.72.60) ;

La jardinerie Masson est à nouveau ouverte au public tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h (sauf le dimanche). Le service drive est toujours disponible au 05.53.61.84.75 ;

L'éleveur Bio Nature Viande poursuit son activité et peut vous livrer, renseignements au 06.72.70.55.76 ;

Le garage Peugeot BLD Automobiles, situé route du Guel, est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 16h ;

Le garage Feyfant Réseau Précisium, situé route du Guel, est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h (17h le vendredi) ;

Le garage Fuster, situé route de Marville, ouvert du lundi au vendredi les matins de 8h30 à 12h30 et l'après-midi sur rendez-vous au 05.53.27.78.22 ;

La carrosserie Batoca, située route de Lanxade, est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h30 ;

Prignonrieux **Pneus**, situé à Bonneguise, est ouvert sur rendez-vous au 05.53.27.37.20 ;

Professionnels, merci de nous faire connaître vos horaires d'ouverture, nous les communiquerons !

Des attestations de déplacement dérogatoire sont disponibles devant l'Hôtel de Ville. Vous pouvez aussi les télécharger sur votre mobile <https://media.interieur.gouv.fr/deplacement-covid-19/>

COUDRE UN MASQUE

LE TUTO de l'Association de normalisation (Afnor), rattachée au ministère de l'Industrie :

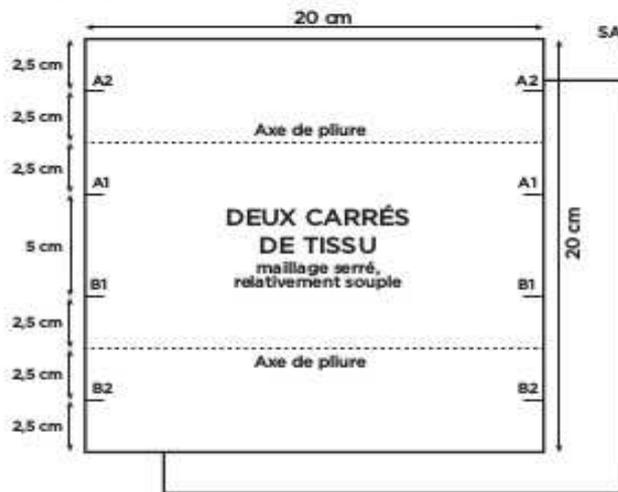
MASQUE À PLS EN TISSU

 Attention, ce masque est conforme aux nouvelles recommandations ("Mieux vaut un masque artisanal que rien du tout") mais il n'est en aucune façon une garantie de non contamination. Seuls le confinement et le respect des gestes barrières vous protègent efficacement.

AVANTAGE : il s'agit d'un masque en tissu « à pli », qui couvre le nez, la bouche et le menton.

INCONVÉNIENT : il faut suivre un patron précis et avoir quelques notions de couture.

Vous aurez besoin de :



1 Se décontaminer soigneusement les mains avec le gel hydroalcoolique.

2 Surfiler les deux carrés de tissu.

3 Reporter les repères A2, A1 et B1, B2 sur le carré.

4 Réaliser les plis du masque A1 sur A2 et B1 sur B2 puis repasser les plis.

5 Retourner le masque et réaliser des plis d'environ 1,5 cm puis repasser les plis.

6 Mettre en place le fil de fer au milieu du masque sous le pli. Positionner et coudre les deux élastiques. Coudre les deux plis.

7 Sur la face extérieure, coudre les deux extrémités du masque à environ 1 cm du bord.



Placez le masque dans un sac congélation et fermez-le pour le conserver. Dès que vous avez utilisé votre masque, enlevez-le en commençant par les oreilles, puis lavez-le à la machine. Évitez de vous toucher le visage et lavez-vous les mains régulièrement.

Pour la santé de tous, merci de respecter les règles du confinement et les gestes barrières. Nous espérons vous retrouver en pleine forme dès la fin de l'urgence sanitaire.

www.ville-prigonrieux.fr / 05.53.61.55.55 / mairie@ville-prigonrieux.fr

L'ÉPIDÉMIE N'EST PAS FINIE, RESPECTEZ LE CONFINEMENT, RESTEZ CHEZ VOUS !

Rédaction, impression et distribution assurées par les services de la Ville de Prignonrieux